L'ÉCHO de ma Ville

VOLUME 17
NUMÉRO 06
JUIN 2023

Ville de Saint-Pie

WWW.VILLEST-PIE.CA

GROS REBUTS 14 JUILLET p.8

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES p.9

HORAIRE DU CLUB DE LECTURE TD p.14

CONTENU

Conseil municipal 2
Avis publics 3
Procès-verbal 4
Informations sur les services 6
Développement durable 12
Histoire et patrimoine 13
Bibliothèque 14
Loisirs et culture 15
Vie communautaire 17
Calendrier de juillet 20

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX 2023

p.15-16

JOYEUSE FÊTE NATIONALE !

p.15

À la Mairie

MAIRE

Mario St-Pierre
450 772-5574

DISTRICT 1

Geneviève Hébert
450 772-0806

DISTRICT 2

Pierre Blais
450-772-6653

DISTRICT 3

Rock Provençal
450 278-2800

DISTRICT 4

Sylvie Guévin
450 774-0698

DISTRICT 5

Luc Darsigny
450 772-6683

DISTRICT 6

Pascale Pinette
450 300-5500

Photos des membres - Crédit : Patrick Roger

COORDONNÉES :

Hôtel de ville :
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone : 450 772-2488
Télécopieur : 450 772-2233
Courriel : st-pie@villest-pie.ca
Site internet : www.villest-pie.ca

Heures d'ouverture :
Hôtel de ville
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi : 8 h à 13 h
Service de voirie
Lundi au vendredi : Horaire variable (Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc :
1 888 792-7179

SPA de Drummond : 1 855 472-5700

Hôtel de ville

SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel
50, rue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 247

Pavillon des loisirs
165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 246

Bibliothèque
65-A avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : **450 772-2332**

Services municipaux

Dominique St-Pierre	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villest-pie.ca	772-2488	poste 226
Annick Lafontaine	Greffière greffe@villest-pie.ca	772-2488	poste 230
Sophie Boilard	Inspectrice en bâtiment et en environnement urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 223
Robert Choquette	Directeur des Travaux publics r.choquette@villest-pie.ca	772-2488	poste 224
Julie Nicolas	Directrice des Loisirs loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 236
Eric Sergerie	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@villest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villest-pie.ca	772-2488	
Yves Demers	Premiers répondants y.demers@villest-pie.ca	772-2488	
Éric Robert	Préventionniste prevention@villest-pie.ca	772-2488	poste 252

NOUVEAU! Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@villest-pie.ca

À partir du 24 juin

HORAIRE D'ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE ET SOURISNET - 65-A avenue Saint-François

MARDI, MERCREDI et JEUDI de 11 h 30 à 16 h 30 / de 18 h 30 à 20 h 30

LUNDI - VENDREDI - SAMEDI et DIMANCHE : Fermé

AVIS PUBLIC

PROMULGATION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 266

Modifiant le règlement numéro 260 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 36 000 $ pour des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Saint-Joseph

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, le 13 février 2023, le règlement numéro 266 modifiant le règlement numéro 260 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 36 000 $ pour des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Saint-Joseph.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 36 000 $ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 mai 2023.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 5 juin 2023 par Annick Lafontaine, Greffière

---

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 4 juillet 2023, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

No de la demande :	DM 23-10
Nom du requérant :	Jessika Gardner
Emplacement :	218 boulevard Daniel-Johnson
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un cabanon en cour arrière à une distance de 17 pouces de la résidence au lieu de la norme prescrite de 2 mètres.
No de la demande :	DM 23-11
Nom du requérant :	Christian Anderson
Emplacement :	334 chemin Lussier
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un garage détaché avec un toit une pente dont le mur avant aurait une hauteur de 3.65 mètres et arrière de 2.74 mètres tandis que la norme prescrite pour la hauteur des murs est de 3 mètres maximale et demande aussi et un toit pignon.
No de la demande :	DM 23-12
Nom du requérant :	9445-0137 Québec inc.
Emplacement :	1205 rang de la Rivière Nord
Objet de la demande :	Autoriser l'installation d'une enseigne sur poteau de 14 mètres au lieu de la norme prescrite de 7 mètres.
No de la demande :	DM 23-13
Nom du requérant :	Vito Veri
Emplacement :	164 rue Lajoie
Objet de la demande :	Régulariser l'implantation du cabanon accessoire situé à 1.22 mètre de la ligne arrière au lieu de la norme prescrite de 2 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20e jour de juin 2023 par Annick Lafontaine, Greffière

PÉRIODES DE QUESTIONS

DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUIN 2023

Demande que les trottoirs des deux côtés de la rue Notre-Dame soient déneigés durant la période hivernale : Le conseil prendra cette demande en considération à l'automne.

Demande les raisons pour lesquelles le conseil a annulé le projet de sentier pédestre le long de la rivière : Il y a plusieurs raisons qui ont motivé cette décision, dont la nécessité de procéder à des fouilles archéologiques, il s'agit d'un milieu humide, cet endroit est sur territoire autochtone, il est en zone inondable, il faut obtenir un CA du ministère…

Demande de suivi concernant l'installation d'un parc à chiens : L'emplacement a été choisi, soit au bout du terrain de la descente de bateau, appartenant à la Ville. Un comité se penchera sur la gestion du parc à chiens.

Demande de suivi concernant le Comité de développement durable : Le comité est présentement en préparation d'un plan d'action qui sera présenté au conseil cet automne. De plus, des articles de sensibilisation sont publiés dans le journal municipal. Le comité sera également présent lors de certaines activités sur le territoire de la Ville afin de sensibiliser les citoyens.

Demande si la Ville a l'intention d'adhérer au mouvement « Mai sans tondeuse » : Le Comité de développement durable prendra cette demande en considération dans l'élaboration de son plan d'actions en tenant compte qu'il ne sera peut-être pas possible de l'appliquer sur tous les terrains de la Ville.

Suivi du projet de toit sur la patinoire extérieure : Pour le moment, le conseil est en processus de décision. Lors de la parution du journal municipal, la décision sera prise.

Demande d'enlever les lignes pointillées sur le rang du Bas-de-la-Rivière pour empêcher le dépassement : Le conseil prendra cette demande en considération prochainement.

Pourquoi appuyer la MRC des Maskoutains concernant une piste cyclable sur l'emprise ferroviaire alors qu'il y en a une sur le rang du Bas-de-la-Rivière ainsi que sur le rang d'Émileville? : Sur une piste cyclable provenant de l'emprise ferroviaire, les utilisateurs seront surtout des familles alors que sur la piste cyclable aménagée sur des rangs, les utilisateurs seront surtout des cyclistes. Pour la sécurité des familles, le conseil appuie la MRC des Maskoutains dans sa demande.

Demande de précision sur une demande de dérogation mineure à l'ordre du jour.

Demande de réparation des nids de poule dans les rues de la Ville : Les employés des travaux publics ont déjà commencé à les réparer et le travail se continue.

AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du mardi 16 mai 2023 à 19 h.

4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-95 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INTERDIRE LES MAISONS MOBILES DANS LES ZONES NUMÉROS 129 ET 130 (DE PART ET D'AUTRE DU 3E RANG DE MILTON)

Avis de motion est donné par Pascale Pinette, qu'à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 77-95 modifiant le règlement de zonage numéro 77 sera présenté pour adoption.

L'objet de ce règlement est d'interdire les nouveaux usages résidentiels de la classe G – maison mobile, dans les zones numéros 129 et 130 situées à l'extrémité sud-est du territoire municipal, de part et d'autre du 3e rang de Milton. Les maisons mobiles existantes, protégées par droit acquis, pourront être remplacées sous certaines conditions.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu :

QUE la séance soit levée à 19 h 15.

PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 6 juin 2023 à 19h.

5.1. DIRECTEUR ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS - PERMANENCE

Il est résolu :

DE confirmer la permanence de M. Luc Hamel, à titre de directeur adjoint aux travaux publics, à compter du 21 mai 2023.

5.2. COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES – DOSSIER # 750-32-701235-205 – DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE SAINT-PIE

Il est résolu :

DE désigner M. Robert Choquette à titre de représentant de la Ville de Saint-Pie pour la cause dont la Ville est partie défenderesse à la Cour du Québec, division des petites créances dans le dossier # 750-32-701235-205.

5.3. CONGRÈS 2023 DE L'AQLM – AUTORISATION D'INSCRIPTION

Il est résolu :

D'autoriser l'inscription de la directrice du Service des loisirs pour le congrès 2023 de l'AQLM (Association québécoise du loisir municipal) d'un montant de 500 $, plus taxes et de lui rembourser tous les frais afférents.

6.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 115, RUE RENAUD

CONSIDÉRANT que la demanderesse désire construire un cabanon en cour arrière dont 2 des murs auraient une hauteur supérieure à la norme prescrite de 3 mètres, soit ± 5.8 mètres;

CONSIDÉRANT que l'avis public du 20 mai 2023, concernant les demandes de dérogation mineure, mentionne la hauteur au pignon de 7.62 mètres et, étant donné que la superficie du bâtiment accessoire, incluant l'appentis, est supérieure à 60 m.c., la règlementation prescrivant que la hauteur au pignon ne doit pas dépasser la hauteur de la résidence est respectée, ce qui implique que la dérogation mineure ne s'applique pas à la hauteur du pignon, mais bien à la hauteur des murs;

CONSIDÉRANT que le terrain a un dénivelé important à gauche et vers l'arrière, entrainant une hauteur de ces murs de 5.8 mètres;

CONSIDÉRANT que la partie plus haute des murs donne sur un champ et sur le terrain des loisirs et que de la rue, le cabanon respecte les hauteurs prescrites;

En conséquence, il est résolu :

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure pour la construction d'un cabanon dont la hauteur de 2 des murs serait supérieure à la norme de 3 mètres, soit ± 5.8 mètres.

6.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1494, RANG DE LA RIVIÈRE NORD

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite construire un garage en cour latérale dont la hauteur excéderait celle de la résidence de ± 3 pieds;

En conséquence, il est résolu :

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché en cour latérale dont la hauteur excédera de ± 3 pieds la hauteur de la résidence.

6.3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 277, RUE LOCAS

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite régulariser l'emplacement de sa remise en cour avant;

En conséquence, il est résolu :

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure pour régulariser la position de la remise.

6.4. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – NOMINATION

Il est résolu :

QUE le conseil nomme Messieurs Mario Ravenelle et Cody Stoutenburg Tardieu à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans.

7.1. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 271 ÉTABLISSANT UN RÈGLEMENT ENCADRANT LA SÉCURITÉ DES CITOYENS ET LA RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ QUANT AUX ACCIDENTS ET AUX BRIS DES BOÎTES AUX LETTRES LE LONG DES ROUTES PUBLIQUES

AVIS DE MOTION est donné par Pascale Pinette qu'à une prochaine séance de ce conseil, le futur règlement numéro 271 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 271 établissant un règlement encadrant la sécurité des citoyens et la responsabilité de la municipalité quant aux accidents et aux bris des boîtes aux lettres le long des routes publiques.

L'objet du règlement vise à réglementer la responsabilité de la municipalité relativement aux boîtes aux lettres.

7.2. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-2020-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 171-2020 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION est donné par Geneviève Hébert qu'à une prochaine séance de ce conseil, le futur règlement numéro 171-2020-01 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 171-2020-01 modifiant le règlement 171-2020 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet du règlement vise à se conformer aux nouvelles normes du Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises qui interdit, depuis le 30 septembre 2022, la récupération et la valorisation de produits visés autrement que par les programmes officiels.

7.3. APPLICATION DU RÈGLEMENT 259 CONCERNANT LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT DES REMORQUES À LA DESCENTE DE BATEAU – DÉSIGNATION

Il est résolu :

DE nommer David Bélanger-Seyer, pompier/

premier répondant garde en caserne, comme « personne désignée » pour l'application du règlement numéro 259 et soit autorisé à émettre des constats d'infraction.

8.1. TRAVAUX RUES SAINT-PAUL (DE SAINTE-CÉCILE À ROY) ET SAINT-JOSEPH – OCTROI DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Excavation St-Pierre et Tremblay inc., pour les travaux de remplacement et/ou de construction des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de fondation de la chaussée, de réfection du pavage, trottoirs et/ou de bordures sur les rues Saint-Paul (de Sainte-Cécile à Roy) et Saint-Joseph pour un montant estimé de 797 888.88 $, incluant les taxes.

8.2. EMPIÈTEMENT RUE LAFONTAINE – ÉVALUATION – OCTROI DU MANDAT

Il est résolu :

D'octroyer le mandat à la compagnie Caprea Experts Immobiliers inc. pour l'évaluation de la valeur marchande pour des fins d'acquisition des parcelles de terrains sur la rue Lafontaine sur lesquelles la Ville de Saint-Pie empiète, pour un montant de 3 000 $, plus taxes, conformément à l'offre de service datée du 26 mai 2023.

9.1. FÊTE NATIONALE – SÉCURITÉ – OCTROI DU CONTRAT POUR UNE DURÉE DE 5 ANS

Il est résolu :

Que le conseil octroie le contrat pour la sécurité lors de la Fête nationale à la compagnie Les Gestions S.W.A.T.T inc. (9360-2555 Québec inc.), pour un montant annuel de 3 500 $, plus taxes, pour une durée de trois (3) ans ainsi que deux années d'option (de 2023 à 2027), conformément à la soumission datée du 15 mai 2023.

9.2. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX ET ANALYSE DE SOLS – OCTROI DU MANDAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le mandat à la compagnie Laboratoires de la Montérégie pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et l'analyse de sols concernant les travaux de construction d'une surface de dek hockey, pour un montant forfaitaire de 6 120 $, plus taxes, conformément à leur offre de services professionnels reçue le 23 mai 2023 en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

9.3. JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES – PROCLAMATION

Il est résolu :

DE PROCLAMER la journée du 15 juin 2023 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes aînées afin de sensibiliser la population.

10.1. PREMIER RÉPONDANT/POMPIER – EMBAUCHE

CONSIDÉRANT qu'un poste de premier répondant/pompier est créé afin d'assurer le service des premiers répondants;

En conséquence, il est résolu :

QUE le conseil autorise l'embauche de monsieur Antoine Jobin à titre de premier répondant/pompier à compter du 12 juin 2023 et d'autoriser le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer le contrat de travail de monsieur Antoine Jobin.

L'embauche est assujettie à une période de probation de six mois.

Ce poste est assujetti au règlement 267 relatif aux conditions de travail du Service de sécurité incendie et du Service des premiers répondants.

10.2. SSI – ACHAT D'ÉQUIPEMENT – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

D'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat d'un bunker auprès de la compagnie Aréo-Feu pour un montant de 3 885.81 $, plus taxes, conformément à la soumission datée du 5 mai 2023, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

11.1. SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Il est résolu :

D'approuver et d'entériner les dépenses et les paiements des comptes présentés :

Liste des comptes présentés :	174 913.89 $
Total des remboursements d'emprunts déboursés :	0 $
Liste des salaires :	192 076.77 $

12.1. MRC DES MASKOUTAINS – EMPRISE FERROVIAIRE DU CANADIEN PACIFIQUE ENTRE SAINT-HYACINTHE ET FARNHAM – PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRE – APPUI

CONSIDÉRANT que 96,5 % du territoire de la MRC des Maskoutains est situé en zone agricole et qu'il est très difficile de réaliser un développement cyclable, car les options pour y arriver sont peu nombreuses;

CONSIDÉRANT qu'une première piste cyclable en site propre permettrait de dynamiser l'économie et le tourisme de la grande région de Saint-Hyacinthe, projet structurant avec une Signature régionale;

En conséquence, il est résolu :

QUE le conseil appui la MRC des Maskoutains dans sa démarche de réitérer sa demande initiale au ministère des Transports et de la Mobilité durable et à madame Geneviève Guilbault, ministre des Transports du Québec et vice-première ministre du Québec, de se porter acquéreur au moment opportun du tronçon ferroviaire nommé Embranchement Saint-Guillaume entre Saint Hyacinthe et Farnham, soit l'équivalent de 45,2 kilomètres, afin que les MRC des Maskoutains, de Rouville et Brome-Missisquoi puissent développer un ambitieux projet de lien cyclable en site propre à portée régionale;

12.2. OBV YAMASKA – CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

QUE le conseil accepte la demande de l'OBV Yamaska et autorise le paiement d'un montant de 2 000 $, représentant la contribution financière de la Ville de Saint-Pie pour les frais encourus pour la campagne de sensibilisation, en appropriant le surplus libre.

14. DOCUMENT DÉPOSÉ

- Procès-verbal du CCU du 25 mai 2023

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu :

QUE la séance soit levée à 21h05.

INFO FLASH

- Les bureaux municipaux seront **fermés les 23 et 30 juin 2023** en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada
- Le 4e versement des taxes municipales sera dû le **20 juillet prochain.**

LA BIBLIOTHÈQUE PASSERA À L'HORAIRE D'ÉTÉ

dès la journée de la Fête nationale du Québec

le 24 juin

MARDI, MERCREDI ET JEUDI
de 11 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 20 h 30
Lundi - Vendredi-Samedi-Dimanche: **Fermé**

BRANCHES D'ARBRES ET HAIES QUI EMPIÈTENT SUR LES TROTTOIRS

On peut remarquer qu'à certains endroits les trottoirs sont partiellement obstrués par une haie, réduisant ainsi l'espace pour la circulation des piétons.
Il est important que l'entretien de vos plantations se fasse de façon à ce qu'elles n'empiètent d'aucune façon sur le trottoir municipal. Également, assurez-vous qu'il y a un dégagement d'au moins 8 pieds de hauteur entre le trottoir et le début des branches de vos arbres en tout temps. Si votre propriété est située à une intersection, faites en sorte que vos plantations ne nuisent pas à la visibilité des piétons et des automobilistes.
Après tout, c'est une simple question de sécurité!

ABANDON D'ANIMAUX

La saison des déménagements est arrivée et beaucoup trop d'animaux se font abandonner. Il faut être conscients qu'abandonner son animal est un dernier recours. Nous tenons à vous rappeler que des organismes existent pour recueillir les animaux domestiques dont vous voulez vous départir. Pour le bien des animaux, nous vous encourageons fortement à utiliser les services de la SPAD.

ENTRETIEN DES TERRAINS

Règlement numéro 32-2014 :

« Le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un terrain non-vacant d'y laisser pousser du gazon, des branches, des broussailles, des herbes ou des mauvaises herbes à une hauteur de plus de 20 centimètres constitue une nuisance prohibée par le présent règlement. Cette prohibition s'applique également à tout terrain, à savoir, où l'on retrouve, soit une résidence, un véhicule récréatif, un bâtiment accessoire ou toute autre construction ou apparence de construction. Cette interdiction ne s'applique pas dans le cas d'un champ cultivé ou en pâturage. »

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS!

Une pochette d'information a été conçue spécialement pour vous, nouveaux résidants de notre belle ville. À l'intérieur, vous y trouverez toutes sortes d'informations allant du plan de la ville jusqu'à l'horaire des collectes de matières résiduelles. Cela vous permettra sans doute de vous familiariser plus facilement avec votre nouvel environnement.

Vous êtes invités à passer chercher votre pochette à l'hôtel de ville, situé au 77 de la rue St-Pierre, aux heures d'ouverture habituelles, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h 30 à 13 h) et le vendredi de 8 h à 13 h.

FIERTÉ DE SAINT-PIE

Félicitations à Kevin Girard qui a remporté la 3e place parmi les ceintures élevées chez les adultes, le 27 mai dernier lors d'une compétition de cassage à Laval. Cette compétition était organisée en vue d'amasser des fonds pour lutter contre le cancer chez les enfants. Plus de 4 000 $ ont pu être amassés et l'école de karaté Kyōdai de Saint-Pie est heureuse d'avoir remis à son tour un don en argent pour cette cause.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

BONS AMIS, BONS VOISINS!

SpaD

- Le service de contrôle des chiens et des chats sur le territoire de la ville de Saint-Pie est assuré par :

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond division Saint-Hyacinthe)
Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
au 1-855-472-5700
En dehors des heures d'ouverture,
communiquer avec la Sûreté du Québec au 450-310-4141.

- Il existe deux règlements relatifs aux chiens et aux chats : règlement #194 et le G200, article 52.

Pour trouverez toutes les informations concernant les animaux de compagnie sur notre site internet au *www.villest-pie.ca* dans l'onglet *Services aux citoyens – travaux publics et environnement - contrôle des animaux ou bien l'onglet règlements - contrôle des animaux.*

CHIENS DANGEREUX

Saviez-vous que le gouvernement du Québec a adopté la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens? Le règlement d'application de cette loi est entré en vigueur le 3 mars 2020.

VOICI QUELQUES-UNES DES DISPOSITIONS QU'ELLE CONTIENT :

- **LE PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN D'UN CHIEN DOIT L'ENREGISTRER** auprès de la Municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

AMENDE 250$ à 750$

- **DANS UN ENDROIT PUBLIC, UN CHIEN DOIT EN TOUT TEMPS ÊTRE SOUS LE CONTRÔLE** d'une personne capable de le maîtriser. Le chien doit également être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre.

AMENDE 500$ à 1500$

- **UN CHIEN NE PEUT SE TROUVER SUR UNE PROPRIÉTÉ APPARTENANT À UNE PERSONNE AUTRE QUE SON PROPRIÉTAIRE** ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

AMENDE 500$ à 1500$

- **LORSQU'IL EXISTE DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QU'UN CHIEN CONSTITUE UN RISQUE POUR LA SANTÉ OU LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,** une Municipalité locale peut exiger que son propriétaire ou gardien le soumette à l'examen d'un médecin vétérinaire qu'elle choisit afin que son état et sa dangerosité soient évalués.

AMENDE 1000$ à 10 000$

La Municipalité locale avise le propriétaire ou gardien du chien, lorsque celui-ci est connu, de la date, de l'heure et du lieu où il doit se présenter avec le chien pour l'examen ainsi que des frais qu'il devra débourser pour celui-ci.

Un chien peut être déclaré potentiellement dangereux par la Municipalité locale qui est d'avis, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique.

Un chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure peut également être déclaré potentiellement dangereux par une municipalité locale.

Une municipalité locale peut, lorsque des circonstances le justifient, ordonner au propriétaire ou gardien d'un chien de se conformer à une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Soumettre le chien à une ou plusieurs des normes prévues à la section IV ou à toute autre mesure qui vise à réduire le risque que constitue le chien pour la santé ou la sécurité publique;
- Faire euthanasier le chien;
- Se départir du chien ou de tout autre chien ou lui interdire de posséder, d'acquérir, de garder ou d'élever un chien pour une période qu'elle détermine.

L'ordonnance doit être proportionnelle au risque que constitue le chien ou le propriétaire ou gardien pour la santé ou la sécurité publique.

La SPA de Drummond a été mandaté par la Ville de Saint-Pie pour l'application de ce règlement. Vous devez donc vous adresser à elle pour enregistrer votre chien ou pour toute question en lien avec cette loi.
Vous pouvez la contacter au 1 855 472-5700.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

PROCHAINE COLLECTE DE GROS REBUTS

VENDREDI LE 14 juillet

La **Ville de Saint-Pie** désire informer sa population que la prochaine collecte de gros rebuts aura lieu **le vendredi le 14 juillet prochain** dans la municipalité.

Il suffit de les mettre **à compter de 7 h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de **façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'hôtel de ville ou consulté de site de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains au www.riam.quebec.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

LES SAMEDIS 24 JUIN ET 1ER JUILLET 2023

LA GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

LES ÉCOCENTRES SERONT OUVERTS

Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale seront ouverts les samedis 24 juin et 1er juillet afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période d'achalandage important lié aux nombreux déménagements.

L'écocentre de Saint-Hyacinthe de la Régie est situé au 1880, rue Brouillette et il est accessible gratuitement sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, chaque vendredi, samedi et dimanche, de la mi-avril jusqu'à la fin du mois de novembre, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, celui situé à Acton Vale, au 68, rue Noël-Lecomte, est également ouvert tous les samedis et dimanches durant cette même période, aux mêmes heures.

Les matières **admissibles** sont les peintures, l'huile et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus électroniques et informatiques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de sécurité lors des opérations, seules les remorques de 4 x 8 pieds ou moins sont acceptées au site de Saint-Hyacinthe, alors qu'à Acton Vale, la configuration du site permet d'y accueillir les remorques de 5 X 10 ou moins de façon tout aussi sécuritaire pour les usagers.

Quant aux bureaux de la Régie, il est important de noter que ceux-ci seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet à l'occasion des deux congés. Cependant, les collectes de matières résiduelles prévues ces deux jours auront lieu conformément au calendrier régulier.

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
DU 28 JUIN AU 18 JUILLET 2023

2024

ROUTE-RANG

GRAND RANG SAINT-FRANÇOIS
CHEMIN SAINT-DOMINIQUE
RUE DES BOULEAUX
RUE DES PINS
RUE DES ÉRABLES
RUE DE L'AURORE
RUE BOUSQUET
RUE MESSIER
AVENUE DE GRANPRÉ
RUE DESMARAIS
RUE SAINT-JACQUES
RUE BRAIS
CHEMIN LUSSIER
RANG DES GRANDE-ALLONGES
ROUTE 235
CHEMIN ROY
RANG DE LA RIVIÈRE NORD
3E RANG DE MILTON
RUE DES BUISSONS
RUE DES PRÉS-VERTS
RUE DES TRÈFLES
RUE DUBOIS
RUE LOCAS
RUE DES MERISIERS
RUE DES SAULES
RUE DES PRUCHES
RUE DE LA COULÉE
RUE DES RUISSEAUX
RUE DES LILAS
RUE DE LA PISCINE
RUE DES SOUS-BOIS
RUE DES TILLEULS
RUE DES CÈDRES
RUE DES SOCIÉTAIRES
RUE DES BÂTISSEURS
RUE DES PIONNIERS
RUE DES FONDATEURS
RUE DES PATRIOTES

TOTAL 566

2023

ROUTE/RANG

PETIT RANG SAINT-FRANÇOIS
RANG BAS-DE-LA-RIVIÈRE
RANG DE LA RIVIÈRE SUD
RANG DE LA MONTAGNE
RANG D'EMILEVILLE
ROUTE 235 (RANG ELMIRE, RANG ESPÉRANCE)
RANG DOUBLE
RANG SAINT-OURS
RANG DE LA PRESQU'ÎLE
GRAND RANG SAINT-CHARLES

TOTAL 572

FEUX D'ARTIFICE

La Saint-Jean-Baptiste est une occasion pour plusieurs d'allumer un feu de joie et un feu d'artifice. Saviez-vous qu'une règlementation existe à ce sujet?

Le règlement 253 est disponible sur le site Web de la Municipalité et indique les éléments à respecter pour qu'aucun évènement malheureux ne survienne.

Dans le cas de **feu de joie**, l'article 22 et 23 est applicable.

Pour ce qui est des **feux d'artifice** à l'usage des consommateurs, les articles 40 et 42 s'appliquent. Voici les éléments importants :

- Nul ne peut utiliser de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs à moins de 10 mètres de tout bâtiment ou dans un rayon de 200 mètres d'une usine, d'un poste d'essence, d'une station-service ou d'un entrepôt où se trouvent des explosifs, des produits chimiques, de l'essence ou autres produits inflammables.
- L'utilisation de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs est autorisée seulement aux conditions suivantes :

o Le ou les utilisateurs doivent être âgés d'au moins dix-huit ans;

o Elle est interdite sur le domaine public de la Municipalité (parcs, places publiques, rues, etc.) ;

o Elle doit se faire avec l'autorisation du propriétaire du terrain;

o Il est interdit d'allumer des pièces pyrotechniques à partir d'un toit ou d'une structure d'un bâtiment;

o Le terrain doit être libre de tout matériau ou débris, de façon à éviter les risques d'incendie;

o Le terrain doit avoir une superficie minimum de 30 mètres sur 30 mètres et être dégagé à 100 % ;

o La zone de lancement et de dégagement doit être à une distance minimum de 15 mètres de toute maison, tout bâtiment, toute construction et tout champ cultivé;

o Ces pièces pyrotechniques ne peuvent être mises à feu lorsque la SOPFEU émet une interdiction de feux à ciel ouvert ou que la Municipalité décrète une interdiction pour l'utilisation extérieure de l'eau;

o Une demande de permis doit être faite au Service incendie au moins 3 jours avant l'évènement.

POUR PLUS D'INFORMATION, communiquez avec le Service incendie au **450-772-2488 poste 252** ou par courriel à : **prevention@villest-pie.ca.**

LA CIGARETTE ET LES DANGERS POUR LE FEU

L'utilisation des cigarettes et des appareils de vapotage représente une cause importante d'incendie. Prévenez les risques en suivant ces conseils :

- ❒ Assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée et de les placer aux bons endroits.
- ❒ Ayez un extincteur et sachez comment vous en servir.
- ❒ Utilisez un cendrier profond à large rebord et placez-le sur une surface stable. Une cigarette ne devra pas pouvoir en sortir.
- ❒ Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir. De préférence, fumez à l'extérieur de votre maison.
- ❒ Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance.
- ❒ Ne videz jamais le contenu d'un cendrier directement dans une poubelle. Videz-le d'abord dans un contenant métallique le temps que la cendre refroidisse.
- ❒ Ne fumez jamais dans une pièce contenant des produits inflammables, des cylindres d'oxygène ou des bonbonnes d'aérosol (p. ex. fixatif pour cheveux).
- ❒ Ne jetez jamais vos *mégots dans un jardin, un pot de fleurs, du paillis ou du terreau.* Installez un cendrier approprié à l'extérieur pour y éteindre vos mégots ou ceux de vos invités.
- ❒ Évitez de fumer lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool ou des médicaments.

Cendrier extérieur

N'oubliez pas d'être toujours vigilant. Un mégot de cigarette peut se consumer pendant 3 ou 4 heures avant que les flammes jaillissent. Alors, soyez certain qu'il est bien éteint et qu'il n'entre pas en contact avec les meubles et les coussins de chaises.

Pour toute question, contactez le Service de prévention incendie au 450-772-2488 poste 252 ou par courriel au prevention@villest-pie.ca.

10e ÉDITION
LES MATINÉES GOURMANDES
MARCHÉ PUBLIC

Cette année, les Matinées gourmandes célèbrent son 10e anniversaire et pour l'occasion, l'organisation vous propose plusieurs nouveautés pour une expérience optimisée : nouveaux producteurs et transformateurs, dégustations sur place, activités familiales organisées par les municipalités visitées, carte fidélité, etc.

Les marchés physiques auront lieu dans 5 municipalités de la MRC des Maskoutains pour un total de 6 matinées. Il sera donc possible d'y faire la dégustation des saveurs de la région et de faire l'achat de produits directement auprès des producteurs ou transformateurs participants. L'organisation propose pour une 3e année consécutive un calendrier prolongé afin de permettre à tous les producteurs/transformateurs la chance de vendre leurs produits selon la saison.

LES SAMEDIS

3 JUIN SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A. Séguin)
8 JUILLET SAINT-SIMON
19 AOÛT SAINT-DAMASE
30 SEPTEMBRE SAINT-HYACINTHE (Jardin Daniel A. Séguin)
21OCTOBRESAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
18 NOVEMBRE SAINT-PIE

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains. Tous les détails entourant cette 10e édition sont disponibles sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes et de la MRC des Maskoutains. ***Cette année encore, célébrons nos producteurs et transformateurs de la région !***

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

CARTE ROUTIÈRE ET DISTRICTS ÉLECTORAUX

Une carte de la Ville et des districts électoraux a été installée devant l'hôtel de ville au 77, rue Saint-Pierre! Si vous circulez devant la mairie, arrêtez-vous un moment pour la consulter. La Ville tient à remercier les commanditaires qui ont rendu possible cette réalisation.

COMMANDITAIRES:

- **CONSTRUCTION NICK VASILAKOS**
- **CUISINE AMBIANCE**
- **FERME ÉQUINOXE**
- **GARAGE PONTBRIAND**
- **LES AUTOMOBILES FC**
- **LES MARCHÉS TRADITION**
- **LES SERRES BOUSQUET**
- **PROXIM ST-PIE**
- **SANAIR**
- **RONA DUCHARME ET FRÈRE INC.**
- **ROYAL PYROTECHNIE**

- BRUNO RAVENELLE, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
- ENTREPRISE FM DÉNEIGEMENT
- GARAGE MORIN
- L'HOMME DE GRIFFINTOWN
- LES ENTREPRISE ÉRIC DUPUIS
- RAVENELLE ÉLECTRIQUE
- SOUDURE ST-PIE INC.
- VERGER ST-FRANÇOIS
- YVAN BOUSQUET ET FILS CONSTRUCTION

SERVICE DE SUPPRESSION DE BOITES AUX LETTRES

Depuis quelques années nous remarquons que plusieurs boites aux lettres en bordure de la route ne sont plus utilisées.

Afin d'améliorer la sécurité routière et de faciliter le déneigement, la Ville de Saint-Pie offre à ceux qui le désirent, le retrait de votre boite aux lettres, ainsi que la restauration de l'accotement. Il suffit de remplir le formulaire papier ou de fournir les informations par courriel à **ST-PIE@VILLEST-PIE.CA** afin que votre boite aux lettres soit retirée de l'accotement.

Vous ne vous servez plus de votre boite aux lettres? Améliorons la sécurité routière! La Ville de Saint-Pie procédera au retrait de votre boite aux lettres si vous le désirez! GRATUITEMENT!

FORMULAIRE

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0 ou par courriel au st-pie@villest-pie.ca

☐ **Oui, je veux faire retirer mon installation de boite aux lettres**
☐ **Je veux garder les pièces qui seront retirées**
☐ **La Ville peut se départir des pièces retirées**

Nom : _____ **Signature :** _____

Adresse : _____

REPRÉSENTANT DES JEUNES RECHERCHÉ

Tu as entre 15 et 25 ans? Ton avis est important! Dépose ta candidature pour rejoindre le Comité de développement durable de Saint-Pie. Il s'agit d'une rencontre, un soir par mois afin de préparer des recommandations pour le conseil municipal et faire un effort de consultation et de sensibilisation de la population. Le poste est bénévole. Envoie-nous un courriel à *develop.durable@villest-pie.ca* et

DIS-NOUS QUI ES-TU ET POURQUOI TU SOUHAITES T'IMPLIQUER.

CONSOMMATION D'EAU

Ce mois-ci, on s'intéresse à la consommation d'eau résidentielle. Le printemps et l'été sont des mois où l'usage extérieur peut représenter jusqu'à 50 % de la consommation résidentielle totale[3] ce qui offre de belles opportunités d'économie d'eau. De plus, dans certains cas, les réserves d'eau des municipalités ou de votre puits résidentiel ne peuvent suffire à la demande. L'effort combiné des citoyens pourrait permettre d'éviter de subir des restrictions de l'utilisation imposées par la Ville ou de manquer d'eau dans votre puits.

Il y a aussi un avantage financier à réduire sa consommation d'eau pour ceux qui utilisent l'eau de l'aqueduc. Par exemple, à Saint-Pie, le coût combiné du traitement de l'eau potable et de l'eau usé est facturé annuellement sur le compte de taxes.

Voici donc quelques trucs simples inspirés de différentes sources[1][2][3] pour économiser l'eau à l'extérieur cet été :

- Balayer son asphalte et attendre que la pluie nettoie la poussière restante au lieu de la laver avec un jet d'eau.
- Réduire la fréquence des lavages de l'auto.
- Opter pour une piscine plus petite, réduire l'évaporation d'eau à l'aide d'une toile solaire et ne pas remplir à plus de 20cm du bord pour réduire les pertes par éclaboussures.
- Limiter la fréquence et la durée des lavages par refoulement (backwash) de votre piscine, une à deux minutes devraient suffire (le temps que l'eau devienne claire). Augmenter le niveau d'eau de 1 centimètre pour une piscine de 18 pieds de diamètre nécessite 236 litres d'eau et pour une piscine de 24 pieds, cela nécessite 420 litres d'eau.
- Utiliser un gazon à faible entretien (éviter la variété kentuky blue grass) et conserver un gazon plus long (6-8 cm ou plus).
- Aérer le sol chaque année et limiter les surfaces imperméables (asphalte et pavé) pour faciliter la pénétration de l'eau.
- Arroser le matin ou le soir pour éviter une évaporation rapide.
- Mettre du paillis (par exemple des feuilles déchiquetées) sur les plates-bandes pour conserver l'humidité et, lorsque possible, utiliser des tuyaux goutte à goutte plutôt qu'un gicleur pour l'arrosage.

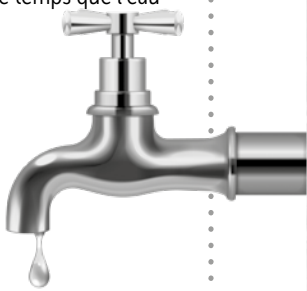

Finalement, un très bon truc est de récupérer l'eau de pluie. Ceci offre de multiples avantages dont fournir une eau de qualité pour plusieurs usages extérieurs, réduire l'érosion des terrains et réduire la pression sur le réseau d'égouts pluviaux. Pour plus d'information et d'autres trucs, visitez les sites internet de nos sources énumérées ci-dessous.

[1]https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/utilisation-de-leau-en-ete-maison-ecoleau
[2]https://www.ecohabitation.com/guides/2557/recuperation-de-leau-de-pluie/
[3]https://www.ecohabitation.com/guides/2910/reduction-de-la-consommation-deau/

LA BOULANGERIE ST-PIE

PAR RICHARD ST-PIERRE / RICHARD.ST-PIE@VIDEOTRON.CA

Une autre page se tourne. Ce 10 mai 2023, la vieille boulangerie du 248 de la rue Saint Paul tombe sous le pic des démolisseurs. Quel âge avait-elle donc ? On la voit déjà sur le plan d'assurance dessiné par Chas. E. Goad, en 1906.

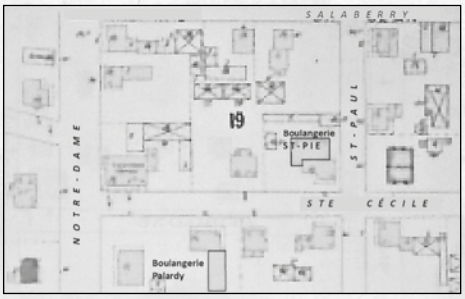

ADAPTATION DU PLAN DE CHAS. E. GOAD DE 1906

Alfred Gaudette [1848-1921] est du nombre des 9 boulangers nommés au recensement de 1891 pour Saint-Pie. Herménégilde Pontbriand [1872-1944] que l'on y retrouvait apprenti, en devient propriétaire le 2 octobre 1914. Le père *Mégil*, comme nous le décrivait sa petite-fille Denise Pontbriand-Lestage [1926-2011], boulangeait tôt le matin et dès 4 heures le pétrin se mettait en marche pour la production des pains à être livrés dans la journée.

Roland Palardy [1902-1981] qui avait appris le métier avec son beau-père Alfred Gaudette avait une boulangerie tout près, aujourd'hui le 16, rue Ste-Cécile. Il aurait transféré son entreprise au 248 de la rue St-Paul suite au décès de H. Pontbriand en 1944.

Avec ses fils Marcel [1924-1948] et Maurice [1926-2018] et Georges Blais [1923-2012], ils ont produit pains, *nourolles*, gâteaux, beignes, et encore ... Bien des couples ont coupé le beau gâteau de noces qu'ils leur avaient confectionné.

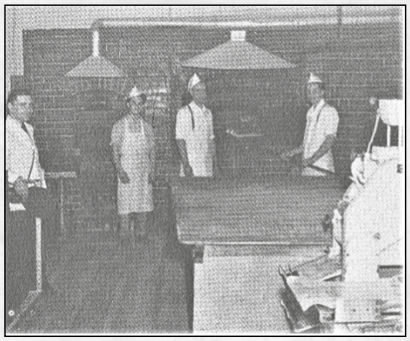

ROLAND PALARDY

Les produits furent longtemps livrés de maison en maison par toute la paroisse avec la petite voiture à pains attelée à un cheval. Je me souviens, en autres, de Conrad Rodier [1928-2001].

Début des années '70s, Philippe A. Martin [1933-2014] prend la relève. Lui succédera Henri Laurence [1935-1998], en 1977; il sera le premier à utiliser le nom BOULANGERIE ST-PIE. En 1980, on a trois propriétaires inscrits au registre : Jean-Paul Audet, Raoul Goudreau et Joseph Imbleau. En juin 1982, Ponne Way Leong achète et c'est sous le nom de LA BOULANGERIE DU PAIN FRANÇAIS inc. qu'il opère jusqu'en juin 2005 et poursuit avec ALIMENTS LPA inc. jusqu'en 2012. La production de beignes aux patates viendra terminer le chapitre de cet établissement. Leur production était écoulée à partir du 3257, rue Beaubien E, Montréal. Le commerce cessa au début de 2023.

Une autre boulangerie opéra au Village de Saint-Pie, rue Garneau. Évariste Lauzon en était propriétaire en 1937. Son successeur fut Antonin Desnoyers [1903-1978]. Son gendre Henri Davignon [1925-1996] cessa cette production vers 1958.

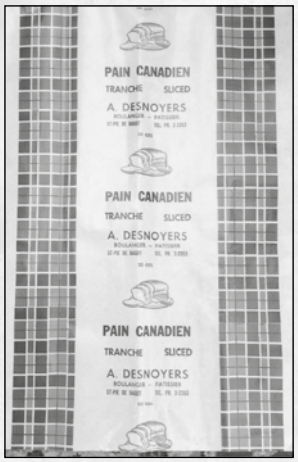

Les familles de Saint-Pie ont longtemps profité de ces fours à pains pour la cuisson de leurs fèves au lard. Les gens apportaient leur préparation à mettre à cuire dans la nuit du samedi et reprenait leur pot après les offices du dimanche; Un service rendu pour une somme très minime.

Les visiteurs ne manquaient pas de passer faire provision du bon pain et des pâtisseries de nos boulangers. On tourne la page.

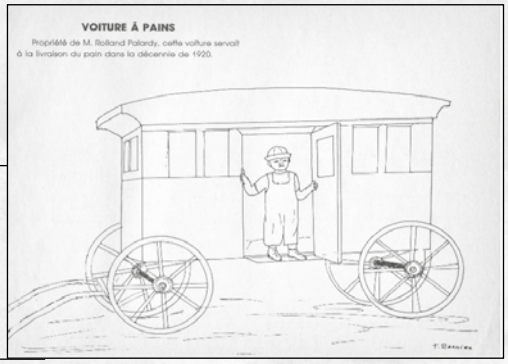

VOITURE À PAINS DESSINÉE PAR THÉRÈSE BERNARD BERNIER, 1987

NOTE : LA MUNICIPALITÉ AVAIT FAIT IMPRIMER UN CAHIER À COLORIER EN 1987, OÙ LES DESSINS AVAIENT ÉTÉ PRODUITS PAR THÉRÈSE BERNARD BERNIER [1917-2004]. CHAQUE PAGE OFFRAIT UNE RÉFÉRENCE HISTORIQUE POUR SAINT-PIE.

BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE D'ÉTÉ à partir du 24 juin

MARDI, MERCREDI ET JEUDI
11 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30
LUNDI - VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE: Fermé

Surveillez l'arrivée du nouveau ***Magazine jeunesse*** *sur l'alimentation* ***Miam*** *à votre bibliothèque. Un nouvel abonnement pour cultiver l'émerveillement et nourrir l'imaginaire auprès des québécois*

Biblio-Parents

Vivre la parentalité avec sérénité

De la documentation de qualité pour les parents sélectionnée par les bibliothèques

Afin de soutenir les futurs parents, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et son partenaire, Naître et grandir, se sont associés pour développer un nouveau projet intitulé Biblio-Parents. Biblio-Parents est un outil gratuit et en ligne, qui a pour but de soutenir les familles dans leur recherche d'ouvrages de qualité sur la grossesse et l'accouchement.

www.biblioparents.ca

Club de lecture d'été TD 2023

À VOIR AU PARC EUCLIDE-LACASSE PENDANT TOUT L'ÉTÉ.

Rejoignez-nous sur le Sentier des contes du Club de lecture d'été TD

Lisez une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages!

À voir au parc Euclide-Lacasse pendant tout l'été

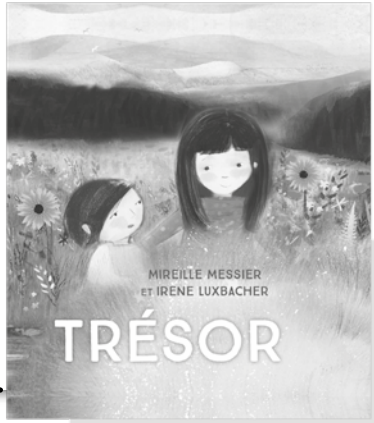

Ce club estival de lecture s'adresse aux enfants âgés de 5 ans à 12 ans. Il contribue à développer le plaisir de la lecture auprès des jeunes et à maintenir leurs acquis scolaires.

L'inscription est gratuite et le concept se veut simple, amusant et stimulant!

Les enfants inscrits au club reçoivent un carnet dans lequel ils inscrivent leurs lectures ainsi qu'un code d'accès secret pour participer au club virtuel sur le site WEB du Club de lecture d'été TD. Tout au long de l'été, ils collectionnent des autocollants qui les stimulent à lire encore et encore... Toutes les semaines, ils sont conviés à participer à une activité d'animation spécialement conçue pour eux...

C'est facile de participer :

- Inscrivez votre enfant à la bibliothèque municipale et recevez un carnet pour collectionner les autocollants, pour noter les lectures de l'été et pour dessiner. Un code vous sera aussi remis. Ce code vous permettra d'avoir accès à des activités ainsi qu'à des livres électroniques
- Découvrez des activités stimulantes
- Amorcez votre aventure de lecture ensemble !
- Ces activités sont gratuites.

Les rencontres ont lieu à la bibliothèque municipale pendant 6 semaines, le mercredi, en après-midi à partir de 13h30. Voici l'horaire des rencontres du Club à la bibliothèque :

5 juillet, 12 juillet, 19 juillet, 26 juillet, 2 août.

Le 9 août, pour souligner la dernière rencontre, participez à une activité toute spéciale réservée aux jeunes de Saint-Pie. Maman, Papa, Grand-maman ou Grand-papa sont aussi invités! Assistez à la conférence « Survolons les oiseaux de proie ». L'occasion unique d'éveiller la curiosité des jeunes sur la faune qui les entoure! Venez rencontrer deux oiseaux ambassadeurs vivants de l'UQROP.

2023

CALENDRIER ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

Toutes les activités sont gratuites!
Exceptions : foodtrucks et tournoi.

SAMEDI 24 JUIN - 11 H À 1 H

TERRAIN DES LOISIRS

Fête nationale du Québec
À SAINT-PIE

PROGRAMMATION

9 h **Messe au parc Euclide-Lacasse**
Apportez vos chaises / Si mauvais temps: à l'église

9 h **Début du tournoi de balle de rue**

11h **Spectacle de Kiro**

11 h **Zone familiale avec activités variées :**
Animation de foule, tatouage au airbrush, tour d'escalade, trampoline bungee, jeux gonflables, etc.

16h **Démonstration de l'école de karaté Kyodai**

19h Levée du drapeau et allocutions sous la thématique 2023
Entrez dans la danse

19h15 Spectacle d'acrobatie
Phil d'Ariane

20h30 Spectacle franco du duo
B. Mine

22h **Feux d'artifice** présentés par Royal Pyrotechnie

22 h 30 Spectacle franco du groupe
Les Torrieux

1 h **Fermeture du site**

JEUDI 6 JUILLET - 18 H 30 À 20 H

EUCLIDE-LACASSE

Concert en plein air

Seb & Jess
spectacle Rock N blues

Rock N Blues, c'est le nouveau spectacle du chanteur des Respectables, Sébastien Plante, une formule duo / "one-man-band" dans lequel Seb se retrouve aux commandes de tous les instruments : guitare, caisse claire, kick drum, harmonica et à la voix. Accompagné de sa complice Jessyka Lapierre au chant et à l'animation. Ensemble, ils interprètent leurs nouvelles chansons originales Blues ainsi que le meilleur du répertoire Rock N Roll et Blues authentique, des pièces de Chuck Berry, Etta James, Les Rolling Stones, Elvis Presley, Ray Charles et bien d'autres. Ils revisitent également quelques chansons de son groupe Les Respectables.

VENDREDI 7 JUILLET - 15 H 30 À 20 H & **VENDREDI 21 JUILLET - 15 H 30 À 20 H**

EUCLIDE-LACASSE

Jeux en famille
& crème glacée

- Jeux de société géants mis à la disposition des familles
- Présence de Cornet en cavale ($) (Produits glacés et sucreries)

JEUDI 10 AOÛT - 19 H À 20 H 30

EUCLIDE-LACASSE

Concert en plein air

Karine Perreault Band

Nous avons le plaisir de recevoir le band mené par Karine Perreault, résidente de Saint-Pie, qui nous présenteront un répertoire de musique country.

VENDREDI 18 AOÛT - 20 H 30 (TOMBÉE DU JOUR)

TERRAIN DES LOISIRS SOCCER #4

Ciné plein air

Le petit champ

1H41, CLASSÉ POUR TOUS

« Au cours de l'été 1962, un jeune garçon, fraîchement débarqué en ville, est pris sous l'aile d'un jeune prodige du baseball et de sa flamboyante équipe, pour de folles aventures. » (www.imdb.com)

SAMEDI 26 AOÛT - 11 H À 15 H

TERRAIN DES LOISIRS

Fête familiale

- Épluchette de maïs
- Animations, spectacle d'acrobatie et modules de jeux

SAMEDI 9 SEPTEMBRE- 11 H À 19 H

TERRAIN DES LOISIRS - PATINOIRE DE DEK HOCKEY

Tournoi amical
de Dek hockey Saint-Pie

pour inaugurer la nouvelle surface!

- Inscription requise ($)
- Présence de Mec & Cheese ($) (spécialités macaroni au fromage et nachos avec garnitures au choix)

JUIN 2023

Activités du Centre de la Famille

Centre de la Famille St-Pie

Situé au 70 av. St-François, Saint-Pie (450) 772-6828
www.centredelafamillestpie.com
Surveillez notre page Facebook

PAUSE ESTIVALE

Nous serons fermés pendant les semaines de vacances de la construction

22 juillet au 6 août

! INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Nous serons désormais sur la plateforme Qidigo pour toutes les inscriptions aux activités du Centre. Il est donc pertinent que chaque personne qui souhaite s'inscrire ou inscrire quelqu'un de sa famille se crée un profil sur la plate-forme en allant à l'adresse suivante :

https://www.qidigo.com/login
Plus d'informations suivront!

10 $ par année POUR LA FAMILLE

Vous pouvez participer à toutes ces activités et ateliers gratuitement en devenant **membre du Centre de la Famille**

CENTRE DE BÉNÉBOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(REMPLACE ANCIENNEMENT LA POPOTE ROULANTE)

SERVICE DE REPAS CHAUDS

cuisinés le matin même

le **mardi** et / ou le **jeudi**, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin. Des certificats-cadeaux sont disponibles.

INFORMATION OU POUR COMMANDER L'ancien comité est maintenant dissout. Appelez au Centre **450-773-4966 poste 35**

LA FORMATION CONTINUE

SARCA — Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe — Québec

Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et du perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : www.parcoursformation.com. La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

AUDREY GATINEAU
conseillère en information scolaire & professionnelle

450-773-8401 poste **6731**
audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca
Audrey Gatineau Sarca

la Fabrique de Saint-Pie

SPECTACLE FÊTE NATIONALE

Église de Saint-Pie - **vendredi 23 juin 2023 à 19:30**

ENTRÉE GRATUITE

Venez, vous laisser bercer par les voix de :

Normand, Nathalie, Annie, Claudine et Véronique.

Ils vous interprèteront des prestations québécoises et en français de Gilles Vigneault, Félix Leclerc en passant par Beau Dommage, Ginette Reno etc., nous vous assurons, vous serez charmés.

Une soirée de plaisir, accompagné d'amis et de connaissances pour célébrer la St-Jean-Baptiste, dans un lieu magnifique dont résonne les voix de nos bâtisseurs. Venez partager un moment de joie et on vous attend en grand nombre.

Nous souhaitons à tous et toutes, de passer un bon été !

Soyez prudents dans vos déplacements et prenez le temps de prendre soins de vous !

Luc Richard curé et les Marguilliers de la Paroisse de Saint-Pie

INSCRIPTION
CATÉCHÈSE PAROISSIALE
(DÈS L'ÂGE DE 8 ANS)

La catéchèse c'est la formation donnée aux enfants qui se préparent à recevoir les sacrements d'initiation à la vie chrétienne. Ces sacrements sont ceux du pardon, la première communion et la confirmation.

C'est une catéchèse plus structurée, plus encadrée, qui s'échelonne dans le temps et est ponctuée par des rites vécus dans la communauté. Le rôle de la catéchèse, c'est de proposer des chemins pour se rapprocher du Christ et ainsi faire l'apprentissage de la vie chrétienne dans toutes ses dimensions.

Le rôle de la catéchète, c'est d'animer et d'accompagner un petit groupe de jeunes dans leur cheminement spirituel. Cette personne est accompagnée tout au long du parcours par l'équipe de responsables de la catéchèse.

Pour s'inscrire vous aurez deux options :

1- Téléphoner au presbytère au **450-772-2440**

2- Par courriel à **catechese22stpie@gmail.com**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 1ER SEPTEMBRE

Pour avoir un aperçu de notre programme de cheminement en catéchèse, vous pouvez aller sur notre page catechese.ca

VENTE DE PARTAGE
DU CLUB UNIS-VERT

Les jeunes du club Unis-Vert seront au rendez-vous pour la traditionnelle vente de partage au Presbytère.

Le printemps étant arrivé, c'est le moment du grand ménage. Lorsque vous ferez votre ménage, pensez à nous si vous faites des trouvailles toujours en bon état qui pourraient avoir une seconde vie. ***Ne les mettez pas à la poubelle!!***

Le club Unis-Vert est prêt à récupérer vos trouvailles pour la vente de partage du mois d'août. *Nous n'acceptons pas les vêtements, la literie, matelas, gros meubles et les livres (sauf ceux à caractère religieux).*

Il vous sera possible d'apporter vos dons **tous les lundis de 18h30 à 19h au garage du presbytère** ou **sur rendez-vous**. Pour se faire, il vous suffit de contacter Karmen St-Pierre au 450-772-1052. Nous vous demandons de ne rien laisser devant le garage du presbytère.

Merci de votre précieuse collaboration!

ENTRAIDE SAINT-PIE

Un organisme communautaire qui vient en aide alimentaire aux citoyens de Saint-Pie

SAMEDI 1ER JUILLET FERMÉ, mais exceptionnellement OUVERT LE 8 JUILLET. FERMÉ le mardi le 11 juillet (vacances)

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous.** Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6$

LA BOUTIQUE EST OUVERTE : Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi / Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous sommes situés au **301C, rue Notre-Dame, cour arrière rue Roy**

Johanne St-Pierre **450 772-5574**

Local les mardis : **450 772-5333**

POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES, APPELER AVANT DE SE RENDRE

fadoq SAINT-PIE

301 rue Notre-Dame

CARTES En juin nous continuons à jouer tous les mardis à 13 h 30 au coût de 3 $.

JEUX VARIÉS tous les jeudis à 13 h 30 et c'est gratuit (500, 31, dames chinoises, elfer raus et autres).

RELÂCHE le 23 juin et nous serons de **retour le 5 septembre**. *Surveillez nos prochaines communications car nous vous préparons une surprise pour la rentrée. Profitez bien de votre été!*

Nous avons une belle grande salle à louer pour vos festivités et réunions et avons encore des dates disponibles. Contactez Hélène Fenu au 450-722-2697 ou info@st-pie.fadoqry.ca pour plus d'informations et réservation.

CERCLE des *fermières*

POUR TOUTE INFORMATION
contactez Claudette Dorval au **450 772-2887**

Vous pouvez apporter vos cartouches d'encre au profit de la Fondation Mira à l'hôtel de ville.

CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Devenir un parrain ou une marraine, à raison de 3h de loisirs par mois, c'est être un agent de changement pour la société!

Parrainage civique recherche 8 bénévoles de la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami. Grâce à cette amitié, vous briserez l'isolement et favoriserez la participation sociale d'une personne marginalisée par ses divergences. (Déficience intellectuelle, physique et troule du spectre de l'autisme). *Venez bâtir un monde plus riche et inclusif avec nous!*

Contactez nous au 450-774-8758
parrainagecivique.org

NOS ORGANISMES LOCAUX

CATÉCHÈSE INITIATIQUE Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
CENTRE DE LA FAMILLE SAINT-PIE Mme Geneviève Miller	450 772-6828
FADOQ **Mme Hélène Fenu**	450 772-2697
CERCLE DE FERMIÈRES Mme Claudette Dorval Mme Danielle Dubois	450 772-2887 450 531-6557
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE	450 773-4966 #35
CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 **M. Ghislain Perron**	450 772-2777
LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 772-2440
LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet M. Sylvain Bergeron	450 502-2778 450 772-2497
CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE **Mme Thérèse Duchesneau**	450 779-2257
LIGUE DE PÉTANQUE **M. Jocelyn Perreault**	450 772-2611

Votre Calendrier - Juillet 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O = Organique **R =** Recyclage **D =** Déchets						**1** **ÉCOCENTRES** OUVERTS **ENTRAIDE** Fermé
2	**3** PLEINE LUNE	**4** **ENTRAIDE** ouvert 13 h à 16 h **CONSEIL MUNICIPAL** Séance à 19h	**5** CLUB TD	**6** **PARC EUCLIDE-LACASSE** Concert en plein air Collecte de **MATIÈRES ORGANIQUES** O	**7** **PARC EUCLIDE-LACASSE** Jeux en famille & crème glacée Collecte de **MATIÈRES RECYCLABLES** R	**8** **ENTRAIDE** ouvert 9 h à 12 h
9	**10**	**11** **ENTRAIDE** Fermé	**12** CLUB TD	**13** Collecte de **MATIÈRES ORGANIQUES** O	Collecte de **14** **GROS REBUTS** Collecte de **DÉCHETS** D	**15**
16	**17**	**18** **ENTRAIDE** ouvert 13 h à 16 h	**19** CLUB TD	**20** **4E VERSEMENT** de taxes dû Collecte de **MATIÈRES ORGANIQUES** O	**21** **PARC EUCLIDE-LACASSE** Jeux en famille & crème glacée Collecte de **MATIÈRES RECYCLABLES** R	**22** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé
23 **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé **30**	**24** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé **31**	**25** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé **ENTRAIDE** ouvert 13 h à 16 h	**26** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé **CLUB TD**	**27** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé Collecte de **MATIÈRES ORGANIQUES** O	**28** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé Collecte de **DÉCHETS** D	**29** **CENTRE DE LA FAMILLE** Fermé

Entreprises F.L. enr

Garage Débosselage et peinture, retouches ou complet
Service d'évalua

450.772.5654

www.entreprisesfl.com

info@entreprisesfl.com
249 Messier (Domaine Bousquet)
St-Pie J0H 1W0
Fernand Laflamme Prop.

ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS
COMPLET – SANS PRÉPARATION
100% NATUREL

★ SPÉCIAL GRANDES RACES

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

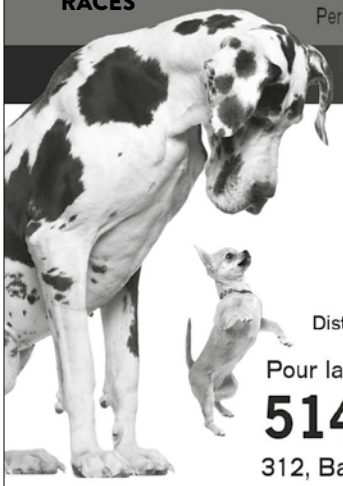

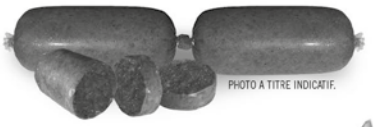

PHOTO À TITRE INDICATIF.

Distributeur des ALIMENTS CRUS GRENIER

Pour la région de St-Hyacinthe

514 776-9396

312, Bas de la rivière, Saint-Pie J0H 1W0

Excavations J.F. Tétreault Inc.

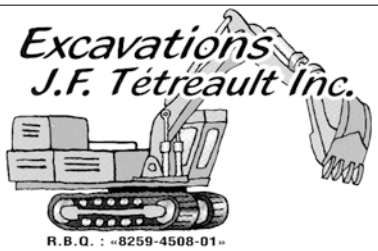

R.B.Q. : «8259-4508-01»

Tél. : (450) 772-2596
Cell. : (450) 223-4169
Fax : (450) 772-1091

- **TRANSPORT EN VRAC** sable • pierre • terre
- **SPÉCIALISÉ** en cours d'eau verbalisé
- **Bélier avec lame arrière**
- **Bélier pour terrassement**
- **Mini-pelle** avec marteau hydraulique
- **Pelles** avec système laser (peigne)

641, Bas de la Rivière, St-Pie, J0H 1W0

HÉNAULT ET MATHIEU
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

224, RUE NOTRE DAME
SAINT-PIE, QUÉBEC J0H 1W0
TÉLÉPHONE : (450) 772-2484
TÉLÉCOPIEUR : (450) 772-2503

888, AVENUE BOURDAGES NORD
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 5N9
TÉLÉPHONE : (450) 773-1704

hmnotaires@notarius.net

La Griffons D'or
Diplômée de Canin Mode 2007

Toilettage
Pour chiens et chats
Prix variant entre 30$ et 50$

Service de *dressage*
pour chiots et chiens
(maître chien)

Rabais de 5$ à10$
pour nouveaux clients

Amélie Blais / 676 rang Double
St-Pie J0H 1W0 / (450) 772-5797

ORDINATEUR EXPRESS
AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

www.ordiexpress.com
1369 boul. Choquette St-Hyacinthe J2S 6E9

Ordinateur Express est une entreprise qui offre des services informatiques depuis 2001 sur la route ou en atelier pour les entreprises et particuliers.
Nous offrons aussi la vente de matériels informatique et des solutions d'impressions.
Nous sommes un centre de service autorisé Xerox et nous réparons tout autres marques d'imprimantes.
Nous avons aussi un site web transactionnel pour vos achats en ligne.

ORDINATEUR EXPRESS
AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

450.778.1008 · service@ordiexpress.com

PELOUSE & DÉNEIGEMENT

- Déchaumage - aération - rouleau
- Fertilisation
- Traitement mauvais herbes & insectes
- Tonte de pelouse & vacant.
- Ramassage de feuilles
- Déneigement

Raymond Tanguay - 450.772.2296 - 450.888.4823

Les Grains SEMTECH Inc.

Expert en conditionnement et traitement de semences

2736, route 235
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0

T 450 772-2465
1 888 772-2465
F 450 772-6345

BRUNO RAVENELLE
Arpenteur-Géomètre

2685, boulevard Casavant ouest, bureau 101
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8B8

450 250-2999
info@brunoravenelleag.com
brunoravenelleag.com

- Certificat de localisation
- Bornage
- Piquetage
- Cadastre
- Implantation
- Arpentage Foncier

Isabelle Beauregard
Couturière

Bord de pantalon
Petite réparation
Fermeture éclair
Articles pour bébé

450 772-2256

Signé Fa-Mi-Sol
33 ans de passion

Pose d'Ongles - Coiffure : Coupe & Mise en plis
Pressothérapie - Traitement à la Paraffine

Nathalie Racine
136, Ave Roy Saint-Pie

450-772-2737

MaKiné Thérapie
Marie-Soleil Rodier
136, Ave Roy Saint-Pie

Masso - Kiné - Orthothérapie
Massage femme enceinte
Service de massage sur chaise
et à domicile. Reçu d'assurance

450-502-2237

Produits de l'érable 4 saisons

Chocolaterie • Pâtisserie • Confiserie

1849 rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J4

450.773.9313 • info@produits-erable-4saisons.com
produits-erable-4saisons.com

Les Constructions Patrick Rodier inc.

Un projet à votre image !

R.B.Q. # 8336-9561-44

Entrepreneur général en Construction & Rénovation

450-278-3421

Là où le rêve commence...

Merci de votre fidélité !

131-A Rue Sainte-Cécile, **Saint-Pie**, J0H 1W0
du **Lundi** au **Dimanche,** de 8h00 à 21h00

• LES MARCHÉS •
Tradition

PNEUS SX

• Batterie Interstate & NationWide
• Pneus Neuf & Usagés
• Roues de Couleur
• Accessoires pour Camion

Situé à Saint-Pie

450-772-5780

Dépositaire STAR USA

DIVISION MÉTAUX M&M
Récupération de rebuts de métaux (scrap) et achat de métaux

Division Solution "Ramasse-Tout"

Service de conteneur / Démantèlement industriel

2531, boulevard Industriel, Chambly (Québec) J3L 5G8

T. 514 240-0321

LA CABANE L'Ancestrale

• Repas de cabane
• Réception de tous genres
• Capacité de 40 personnes

450 777-6747
Située à Saint-Pie
Sur réservation seulement

RE/MAX RENAISSANCE

VOTRE MEILLEURE ALLIÉE POUR VOUS SOUTENIR DANS VOS PROJETS IMMOBILIERS !

Sonia Dubé
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

450 276-4540
sonia.dube@remax-quebec.com

imprimerie CiC...

MAISON DE CONCEPTION
• TOUS VOS PROJETS SOUS LE MÊME TOIT •

PAPETERIE COMMERCIALE · SUPPORT MARKETING · SUPPORT ÉVÉNEMENTIEL · ARTICLE PROMOTIONNEL · ARTICLE GRAND FORMAT

1 450 772-5552 • projets@imprimeriecic.com

FABRIQUÉ ICI PAR DES PASSIONNÉES D'ICI

SG AUDY

LES ENTREPRISES S.G. AUDY

Sébastien Audy
450 278-4115
entsgaudy@gmail.com
RBQ 5675 4518 01
369 Ch. De St-Dominique,
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

RÉSIDENTIEL - COMMERCIALE - AGRICOLE

› Problème d'**infiltration d'eau**
› Spécialité **drain français**
› **Étanchéisation** de fondation
› Injection **fissure**
› **Transport** de vrac

› **Marteau hydraulique**
› Champ d'**épuration**
› **Inspection** par **caméra**
› **Égout** et **aqueduc**
› **Excavation** de tous genres

Les Automobiles FC

450 388-0072

- ★ Vente de véhicules d'occasions
- ★ Esthétique automobile
- ★ Traitement antirouille
- ★ Réparation et remplacement de pare-brise

* Nous faisons les antirouilles permanents et le scellant à peinture sur les véhicules neufs.

144, rue Saint-François, Saint-Pie

NAPA AUTOPRO

GARAGE PONTBRIAND (2005) INC.
144, rue Saint-François, Saint-Pie-de-Bagot
450 772-2263

ALIGNEMENT - AIR CLIMATISÉ - MÉCANIQUE GÉNÉRALE
www.garagepontbriand.com

Ravenelle Électrique

Entrepreneur Électricien

St-Pie 450-772-5271

• Industriel • Commercial • Résidentiel • Institutionnel • Agricole

Mégatech Informatique

56 Montcalm
Saint-Pie, Qc. J0H 1W0
Tél.: (450) 772-2030
www.megatech-informatique.com

Débitage de viande la sauvage

Animaux de la ferme — Emballage sous vide
Animaux sauvage — Service de congélation

1969 Rg de la rivière Sud
st pie
J0H 1W0

Nancy 514-791-2913
Jack 514-951-2069

Support pour l'abattage

NORMAND THÉRIAULT
NATHALIE LAPOINTE
pharmaciens-propriétaires

75-A, rue St-François
St-Pie (Québec) J0H 1W0

T 450.772.2272
F 450.772-2759
theriaultnlapointen@groupeproxim.org

Lun. au Vend. : 9h à 20h
Samedi : 9h à 15h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à Proxim

point S CITY

GARAGE MARCEL MORIN

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1925

450-772-2464
357 rue Notre-Dame, Saint-Pie J0H 1W0
@garagemarcelmorin

DÉTAILLANT AUTORISÉ
nokian TYRES

PRO-DESIGN
Division construction inc.

RBQ 5753-4869-01

Spécialité :
VENTE ET **INSTALLATION** DE **PORTES** ET **FENÊTRES**

ENERGY STAR HIGH EFFICIENCY HAUTE EFFICACITÉ

Entrepreneur général - Projet clé en main - Construction de bâtiment
Revêtement extérieur - Finition intérieur - Toiture - Bardeaux ou métallique

soumission à domicile gratuite • 450 278-4442
KEVIN BLANCHARD